

Boissy-Saint-Léger ■ Chennevières-sur-Marne ■ Noisau ■ Ormesson-sur-Marne ■  
Le Plessis-Trévisé ■ La Queue-en-Brie ■ Sucy-en-Brie

# Journal du tri

de la Communauté d'Agglomération du Haut Val-de-Marne

**Octobre 2007 - n° 8**

## Un numéro unique à votre service !

**N° Vert 0 800 099 719**

Appel gratuit

Si vous avez besoin d'un renseignement, d'une information, si vous souhaitez signaler un problème de bacs, un problème de collecte ... un seul numéro

**Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h  
et de 13h30 à 17h30.**

Inutile de passer par votre mairie, contactez directement la Communauté qui est responsable de la collecte et du traitement des déchets ménagers.

En dehors des horaires annoncés, merci de laisser **un message sur le répondeur avec votre nom et votre numéro de téléphone** afin que l'on puisse vous rappeler dans les meilleurs délais.

De même, pour les messages par mail sur la boîte **contact@agglo-hautvaldemarne.fr**  
Merci de laisser vos coordonnées et votre adresse.

## Les consignes de tri n'ont pas changé !

A la fin de l'année 2006, la Communauté d'Agglomération annonçait des changements de consigne de tri qui devaient s'appliquer avec la mise en place d'un nouveau marché début 2007.

Or, des recours successifs de sociétés non retenues ont reporté la mise en oeuvre de ce nouveau marché.

**Aujourd'hui, rien n'a changé dans les consignes de tri !**

Tous les emballages vont dans le bac à couvercle jaune, les journaux-magazines dans le bac à couvercle bleu ou la colonne d'apport volontaire bleue, le verre dans le bac à couvercle vert ou la colonne d'apport volontaire verte.

**Retrouvez en page 2 toutes les consignes de tri !**



## Recyclons les bouteilles plastiques ... cela fait du bien à notre environnement !

S'il y a bien un déchet facile à trier, c'est la bouteille en plastique. Et pourtant une baisse sensible du nombre de bouteilles plastiques collectées dans le Haut Val-de-Marne a été enregistrée, il faut donc se re-mobiliser !

Que ce soient les bouteilles d'eau, de jus de fruit, de lait mais aussi les flacons de shampoing, de gel douche, de bain moussant... bref tout ce qui ressemble à une bouteille ou à un flacon en plastique doit être mis dans le bac jaune !

Chaque tonne de plastique recyclé fait économiser entre 600 et 800 kilos de pétrole brut !

Le plastique sert aussi beaucoup l'industrie textile, puisqu'à partir du plastique on fabrique des fibres ! Avec 27 bouteilles de plastique, on fabrique un pull polaire.



**Pas d'hésitation !!!  
la bouteille plastique = bac jaune**

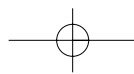
### S O M M A I R E

► Les consignes du tri p.2 ► Les ambassadeurs de tri et les animations dans les écoles et à la fête de la Haie Griselle p.3 ► La nouvelle déchetterie à La Queue-en-Brie p.4 ► Rappel des consignes de présentation des encombrants et des jours de collecte des DMS p.5 ► La journée environnement à Sucy p. 6 ► Rappel des jours et heures d'ouverture de la déchetterie de Sucy p.6



ECO  
EMBALLAGES

Haut Val-de-Marne  
Communauté d'Agglomération



Pour recycler, il faut trier !



**Emballages, journaux, verre, comment bien trier vos déchets ?**

# Le manuel du tri sélectif

Pour être valorisés, les déchets doivent être bien triés. Voici en images le rappel des consignes de tri. Et n'oubliez pas, si vous avez le moindre doute sur un déchet, mettez le dans le bac bordeaux, il ne polluera pas votre bac jaune en cas d'erreur et il sera de toute façon incinéré, donc producteur d'énergie !



## Bac jaune

### Les bouteilles et les flacons en plastique

- bouteilles en plastique,
- flacons opaques des produits de toilette,
- bouteilles d'huile...



### Les cartonnettes et les briques alimentaires

- tous les suremballages de produits alimentaires
- les boîtes de lessives
- les briques de lait, de soupe...



### Les emballages métalliques

- boîtes de conserve, barquettes alu,
- canettes de boisson, bidons,
- aérosols...



## Bac bleu/ colonnes bleues

- journaux, magazines et prospectus,
- feuilles de papier...



## Bac vert/ colonnes vertes

- bouteilles, bocaux, flacons,
- pots de confitures,
- pots de yaourts en verre...



## Bac bordeaux

### Tout le reste !

- pots de yaourt, de crème fraîche et de fromage blanc,
- films plastiques et blisters...



- cartons souillés et tâchés (comme les cartons de pizzas)



- barquette en plastique, en polystyrène,
- petits morceaux de ferraille, cintres...



- papiers gras ou souillés,
- papiers peints, papier calque,
- mouchoirs en papier,
- filtres à café,
- couches-culottes...



- ampoules,
- verre brisé, vaisselle,
- bouchons, couvercles...



## Déchets verts

### Des consignes respectées pour une collecte efficace !

Pour vous assurer une bonne collecte, nous vous rappelons les **consignes de présentation** des déchets verts :

#### En sacs :

laisser vos sacs plastiques **ouverts** car le contenu des sacs est vidé dans la benne !

#### En fagots :

faire des fagots de 1,20 m de long et de 25 kg maximum. Les branches ne doivent pas excéder 10 cm de diamètre.

Merci de **ne pas utiliser de fil de fer** pour maintenir les fagots, **utiliser de la ficelle**.



**Laisser les sacs ouverts !**

Pour recycler, il faut trier ! Pour recycler, il faut trier ! Pour recycler, il faut trier !

## Pour recycler, il faut trier !



### Animations des ambassadeurs de tri Apprendre dès le plus jeune âge à trier ses déchets !

C'est bien connu, plus on est jeune, mieux on apprend. C'est pourquoi les ambassadeurs de tri de la Communauté d'Agglomération proposent aux enseignants intéressés une intervention dans les écoles pour sensibiliser les enfants aux gestes de tri.

Cinq établissements scolaires (deux classes de CP et deux classes de CM2 à l'école primaire des Bruyères de Sucy, deux classes de CM2 à l'école primaire Jean Jaurès de Noiseau, une classe de CE1 à l'école primaire Marbeau du Plessis-Trévisé, trois classes de 3<sup>ème</sup> au collège du Fort de Sucy, cinq classes de troisième au collège du Petit-Val de Sucy), le centre de loisirs de Sucy et le Point Information Jeunesse de Chennevières ont été concernés au cours de l'année 2006/2007.

" Selon notre public, on adapte notre discours, explique Daniel Goetz, ambassadeur de tri. Chez les petits, on parle du geste de tri, pourquoi il faut trier, à quoi ça sert. Chez les collégiens, on peut élargir notre discours sur les questions techniques du recyclage, les filières de recyclage, on peut aussi aborder toutes les questions économiques liées au tri des déchets ".

Cette année, les ambassadeurs vont de nouveau proposer leur animation dans les écoles. Les enseignants rencontrés l'an passé sont pour la plupart intéressés pour renouveler l'animation avec leur nouvelle classe.

### Quelles missions pour les ambassadeurs de tri

Véritables médiateurs entre la Communauté d'Agglomération et les habitants, les ambassadeurs de tri vous informent et interviennent sur le terrain pour suivre la collecte et traiter vos réclamations. Leur mission est de veiller à l'amélioration du geste de tri. Ainsi ils sont amenés à faire des animations en milieux scolaires et extra-scolaires (voir l'article ci-contre) et de mener des actions correctives sur le terrain.

En de problème de tri ou de collecte, vous pouvez les appeler en passant par le numéro vert (appel gratuit) au **0 800 099 719**, ils interviendront rapidement.

Ils sont munis d'une carte professionnelle, n'hésitez pas à leur demander en cas de doute.



Photo de gauche : animation conjointe avec le bus de l'environnement le 13 décembre 2006 sur la place Jean XXXIII, à Chennevières.

Photos ci dessus et ci contre : animation à l'école de Noiseau en juin dernier.

## Fête de la Haie Griselle

La Communauté d'Agglomération du Haut Val-de-Marne participait le samedi 8 septembre 2007 à la fête de quartier de la Haie Griselle à Boissy-Saint-Léger, avec un stand consacré au tri sélectif.

Les enfants étaient invités à participer à un quizz sur le tri et à jouer au "chamboule-tout des emballages". A 16h30, un tirage au sort a permis de récompenser les meilleures réponses au questionnaire : un lecteur MP3, un jeu sur le tri sélectif, des casquettes, des tee-shirts... et des lots de consolation pour tous les autres petits participants.



Photo de gauche : le chamboule-tout qui a attiré de très nombreux enfants

Photos de droite: l'équipe des ambassadeurs de tri



Pour recycler, il faut trier ! Pour recycler, il faut trier ! Pour recycler, il faut trier !

Pour recycler, il faut trier !

## Nouvelle déchetterie à La Queue-en-Brie

### Le chantier a commencé !

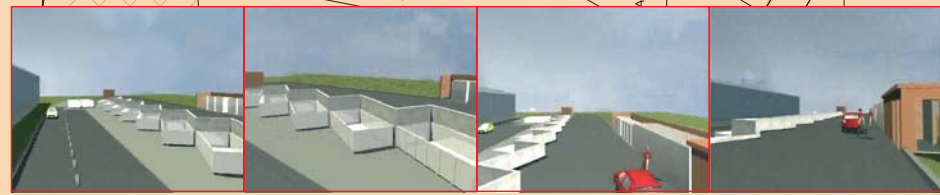
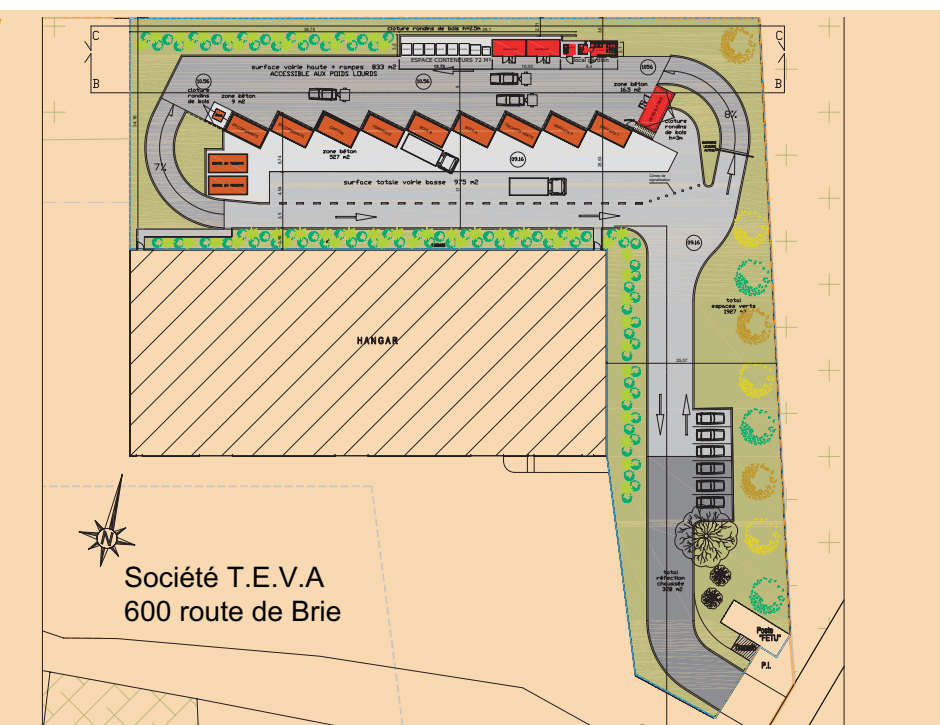
Une nouvelle déchetterie communautaire est en cours de construction à La Queue en Brie, 600 chemin de Brie, juste derrière la société TEVA. Ce nouvel équipement permettra de désengorger la déchetterie de Sucy et de couvrir plus efficacement le territoire.

Le projet de réalisation comprend 9 bennes à quai (plus 2 bennes en réserve), un local gardien, une aire pour l'armoire des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)\*, une aire pour les conteneurs et les déchets ménagers spéciaux (DMS). Le montant total du chantier s'élève à 774 579,65 € TTC financé par la Communauté d'Agglomération.

Parmi les 9 bennes à disposition du public, on retrouvera : deux bennes pour les gravats, deux bennes pour le bois, une benne pour la ferraille, une benne pour les cartons, une benne pour les déchets verts, deux bennes pour les encombrants. Cette nouvelle déchetterie devrait ouvrir ses portes début décembre 2007.

\* DEEE : les déchets d'équipements électriques et électroniques sont classés en trois catégories:

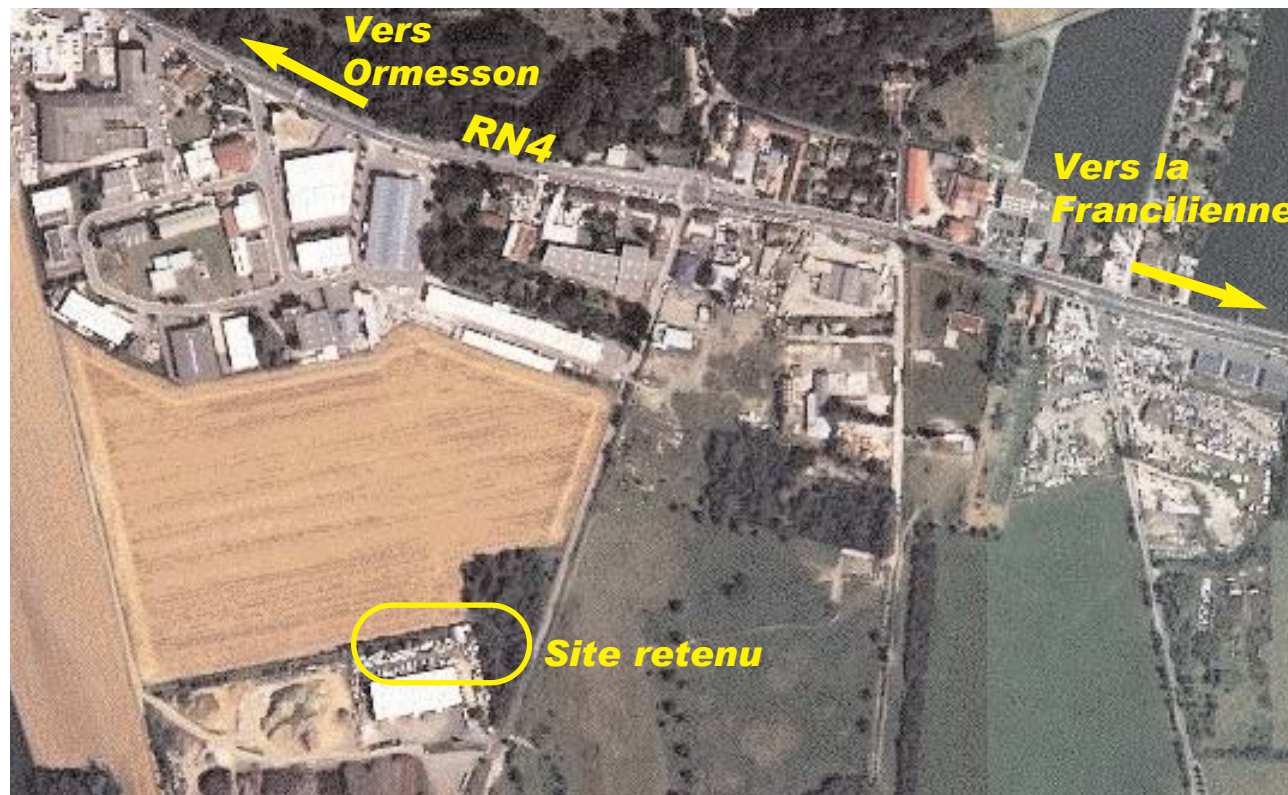
- l'électroménager (appareils de lavage, de cuisson, réfrigérateurs, appareils de chauffage, aspirateurs, machines à coudre, fers à repasser...)
- le matériel audiovisuel (postes de radio et de télévision, caméscopes, magnétoscopes, chaînes hi-fi, instruments de musique ...)
- l'équipement bureautique et informatique (ordinateurs, imprimantes, scanners, photocopieuses, téléphones, répondeurs)



Projet d'aménagement de la nouvelle déchetterie



4



Imprimerie : Desbouis Grésil - tél.01 69 83 44 66

#### Journal du tri de la Communauté d'Agglomération du Haut Val-de-Marne

Directeur de la publication : Daniel URBAIN, Président de la CAHVM  
 Création et réalisation : service communication de la CAHVM.  
 Photos : service communication de la CAHVM - Eco-Emballages  
 Imprimé à 46 500 exemplaires sur papier recyclé

CA Haut Val-de-Marne - 19 avenue de la Sablière  
 BP 11 94 371 Sucy-en-Brie CEDEX  
 Tél. 01 56 74 19 00  
 mail : contact@agglo-hautvaldemarne.fr  
 Site : www.agglo-hautvaldemarne.fr

Pour recycler, il faut trier ! Pour recycler, il faut trier ! Pour recycler, il faut trier !

Pour recycler, il faut trier !



# Collecte des **encombrants**

La collecte des encombrants en secteur pavillonnaire a lieu une fois par mois pour chacune des 7 communes. Voici un rappel des consignes de présentation des encombrants.

## Qu'est-ce qu'un encombrant ?

Il s'agit d'un objet d'**origine ménagère** ne pouvant être collecté dans le cadre des ordures ménagères à cause de son poids ou de son encombrement comme une machine à laver, un réfrigérateur, un sommier, un matelas, un petit meuble, une chaise, une table, un vélo...

Le volume toléré est de **1m<sup>3</sup>** par foyer. Par ailleurs, l'objet doit pouvoir être **manipulé par deux hommes** et être déposé dans le camion de collecte. Les ballons d'eau chaude, les cuves à mazout... ne sont donc pas considérés comme des encombrants

Par ailleurs, merci de sortir vos encombrants **le jour de la collecte**. En aucun cas, les encombrants ne doivent être déposés sur la voie publique avant le jour de la collecte. Il en va du respect des dispositions relatives à l'hygiène publique et du respect de notre environnement.

## A ne pas mettre aux encombrants

Les déchets de travaux tels que le plâtre, les gravats, le béton, la terre, la plomberie, des vitres...

Les déchets d'automobile (pièces moteur, batterie...), de motos...

Tous ces déchets **ne sont pas collectés en porte-à-porte**. En revanche, vous pouvez les apporter à la déchetterie.

Sont exclus tous les bidons contenant un produit (peinture, huile...) ainsi que tout produit dangereux (gaz, batterie...). Ces produits sont soit évacués par le service Planète, soit déposés à la déchetterie communautaire qui dispose d'un système de collecte des Déchets Ménagers Spéciaux (DMS).

## Rappel des jours de collecte des encombrants

### Secteur pavillonnaire : collecte 1 fois par mois

#### Boissy-Saint-Léger

Le 2<sup>ème</sup> lundi du mois

#### Chennevières s/Marne

Le 3<sup>ème</sup> vendredi du mois

#### Noiseau

Le 1<sup>er</sup> mardi du mois

#### Ormesson s/Marne

Secteur 1 et 2 :

le 2<sup>ème</sup> mardi du mois

Secteur 3 :

le 3<sup>ème</sup> mardi du mois



#### Le Plessis-Trévisé

Secteur 1 : le 1<sup>er</sup> jeudi du mois

Secteur 2 : le 1<sup>er</sup> vendredi du mois



#### La Queue-en-Brie

Le dernier lundi du mois

#### Sucy-en-Brie

Secteur 1 :

le 1<sup>er</sup> jeudi du mois

Secteur 2 :

le 1<sup>er</sup> vendredi du mois

Secteur 3 :

le dernier jeudi du mois



**Secteur des grands collectifs : collecte 2 fois par mois sauf la Haie Griselle à Boissy-Saint-Léger collecte 4 fois par mois (tous les mercredis matin).**

### Pour 2007

#### Chennevières s/Marne

11 et 30 octobre / 8 et 27 novembre / 13 et 25 décembre

#### Le Plessis-Trévisé

11 et 24 octobre / 8 et 28 novembre / 13 et 26 décembre

#### La Queue-en-Brie

11 et 24 octobre / 8 et 28 novembre / 13 et 26 décembre

#### Sucy-en-Brie

3 et 17 octobre / 7 et 21 novembre / 5 et 19 décembre

## Rappel des jours du service Planète

**Vous pouvez apporter vos déchets ménagers spéciaux (DMS)\* au camion du Service Planète :**

#### Boissy-Saint-Léger

Haie Griselle - Boissy 2 : 4<sup>ème</sup> vendredi du mois de 18h à 20h

Ferme - marché : dernier dimanche du mois de 10h à 12h30

#### Chennevières s/Marne

Leader Price - rue du Belvédère : 1<sup>er</sup> mardi du mois de 10h30 à 12h30

dépôt voirie - rue Montchanin : 2<sup>ème</sup> vendredi du mois de 10h à 12h

Franprix - route du Plessis : 2<sup>ème</sup> vendredi du mois de 15h30 à 17h30

Franprix - rue d'Amboile : 1<sup>er</sup> samedi du mois de 15h30 à 17h30

#### Noiseau

Place du marché : dernier samedi du mois 15h à 17h

Place du marché : le 2<sup>ème</sup> mardi du mois de 10h à 12h

#### Ormesson s/Marne

Marché - rue Branly : 1<sup>er</sup> vendredi du mois de 10h30 à 12h30

Rue Danielle Casanova : 1<sup>er</sup> vendredi du mois de 15h à 17h

Marché - av. du Gal de Gaulle : 1<sup>er</sup> mercredi du mois de 10h30 à 12h30

#### Le Plessis-Trévisé

Marché - avenue Ardouin : 2<sup>ème</sup> mercredi du mois de 10h30 à 12h30

Marché - avenue Ardouin : 1<sup>er</sup> samedi du mois de 10h30 à 12h30

Parking de la mairie : dernier dimanche du mois de 10h30 à 12h30

Atac - parking : 4<sup>ème</sup> vendredi du mois de 15h30 à 17h30

#### La Queue-en-Brie

Place de l'Hôtel de ville : dernier samedi du mois de 10h30 à 12h30

Avenue des Clématites : 3<sup>ème</sup> jeudi du mois de 18h à 20h

Route de Combault : 4<sup>ème</sup> mardi du mois de 18h à 20h

#### Sucy-en-Brie

Déchetterie : lundi - mercredi - jeudi - vendredi de 13h30 à 17h30

Samedi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 - dimanche de 9h30 à 12h30

**DMS : peintures, solvants, vernis, colles, batteries de voiture, néons, huiles minérales et organiques, produits de nettoyage type White Spirit, javel, produits phytosanitaires, piles, radiographies...**

Pour recycler, il faut trier !



## Succès de la journée Nature Environnement !

La journée Nature Environnement organisée par le Conseil municipal des jeunes de Sucy-en-Brie et d'Ormesson-sur-Marne et la Communauté d'Agglomération du Haut Val-de-Marne le 24 juin 2007 a rencontré un vif succès auprès des enfants et de leurs parents.

Au programme : le matin balade en vélos, rollers, trottinettes ou "walking" à travers la ville en direction du Parc départemental du Morbras, pique-nique convivial entre deux petites averse... puis intervention de Jocelyne ANGLADE de l'association Sucy Nature Environnement sur le tri des piles usagées. A partir de 14h, la Communauté d'Agglomération du Haut Val-de-Marne a équipé les enfants de gants et pinces de protection avant qu'ils ne partent à l'assaut des berges du Morbras où la pêche aux déchets a été plus que fructueuse puisque vieux ballons de football, sacs plastiques, chaussures ou extincteur et déchets en tout genre étaient au rendez-vous !

De retour avec des dizaines de sacs poubelle remplis des déchets, les enfants ont répondu aux questions du quizz proposé par la Communauté d'Agglomération. Une exposition sur le tri sélectif pouvait les aider à y répondre. Pour marquer la journée, tous les participants ont reçu un diplôme de l'Eco-Citoyen et des petits lots de remerciements.



6



### Déchetterie communautaire de Sucy

#### Horaires et jours d'ouverture

20 avenue de la Sablière à Sucy

#### Déchetterie communautaire de La Queue-en-Brie

### OUVERTURE DÉBUT

**! DÉCEMBRE 2007**

**d'une deuxième**

**déchetterie**

**600 chemin de Brie**

**Horaires et conditions**

**d'accès voir ci-contre**

**Lundi - mercredi - jeudi vendredi**

**de 13h30 à 17h30**

**Samedi**

**de 9h30 à 12h et  
de 13h30 à 17h30**

**Dimanche**

**de 9h30 à 12h30.**

**Fermeture au public le mardi  
et les jours fériés**

**Accès limité aux véhicules**

**de moins de 2m10,**

**apport limité à 1m<sup>3</sup> par jour et par foyer,  
sur présentation d'une pièce d'identité et d'un  
justificatif de domicile.**

**Interdit aux professionnels  
Récupération strictement interdite.**

Pour recycler, il faut trier ! Pour recycler, il faut trier ! Pour recycler, il faut trier !